

# Venus du toit du monde

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **83 (1974)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684066>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Venus du Toit du monde

Quelque 80 nouveaux réfugiés tibétains sont arrivés en Suisse aux mois de mai et juin derniers. Il s'agissait là de la poursuite de l'opération qui, conformément à une décision prise en mai 1963 par le Conseil fédéral suisse, doit permettre à un contingent de 1000 Tibétains réfugiés ou nés en Inde depuis 1959 de trouver un asile durable dans notre pays. Compte tenu de ces nouveaux-venus, le nombre des Tibétains fixés à ce jour dans notre pays se monte à plus de 900, dont 190 enfants nés en Suisse. Le premier groupe a été accueilli à Unterwasser dans le Toggenbourg, en automne 1961 : une vingtaine d'hommes, de femmes et d'enfants. Cela fera bientôt treize ans... C'est à cette époque que, pour se procurer les fonds dont elle avait besoin pour assurer l'installation, puis l'assistance de cette nouvelle catégorie de réfugiés qui arrivaient chez nous entièrement démunis, la Croix-Rouge suisse introduisit ses parrainages «Réfugiés tibétains».

Ce premier groupe fut transféré à Waldstadt, dans le canton d'Appenzell et les arrivées se succédèrent ensuite au fil des ans. Alors que les premiers groupes venaient du Népal où le CICR et le Haut-Commissariat pour les réfugiés menaient à l'époque une opération de secours en leur faveur, les suivants furent régulièrement sélectionnés dans le Nord de l'Inde, où femmes et hommes sont occupés à la construction de routes et travaillent dans des conditions particulièrement pénibles, dans un climat qu'ils supportent très mal.

L'accueil de réfugiés tibétains en Suisse est une opération commune de la Croix-Rouge suisse et de l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse. Elle nécessite d'importantes ressources. En effet, alors même que les pères de famille trouvent aisément du travail – la plupart du temps cependant comme manœuvre seulement, faute de connaître un quelconque métier – il y a les malades et les personnes âgées à aider, les orphelins à élever, les adolescents à édu-

quer. Par ailleurs, les réfugiés tibétains, quel que soit leur âge et qu'ils vivent dans les foyers collectifs installés à leur intention ou dans leur propre foyer, ont besoin d'être constamment assistés, c'est-à-dire conseillés, entourés, dirigés. La Croix-Rouge suisse doit, par conséquent, disposer d'un personnel d'assistance permanent. Pour autant qu'elles en aient les moyens matériels, la Croix-Rouge suisse et l'Association suisse pour la création de foyers tibétains souhaiteraient poursuivre leur action, soit accueillir dans notre pays de nouveaux groupes de Tibétains réfugiés en Inde. Ils sont encore des milliers et le contingent de 1000 qui nous a été accordé par les autorités fédérales n'est pas encore atteint !

Mais pourquoi, peut-on se demander, puisque des réfugiés vivent en Inde si misérablement, les accueille-t-on ici «au compte-

gouttes»? Pourquoi après treize ans, le contingent autorisé n'est-il pas encore complet? Certes, les responsables de l'opération auraient très volontiers reçu d'emblée et à la fois plusieurs centaines de Tibétains. S'ils ne l'ont pas fait, c'est que tout d'abord l'on manquait d'argent en suffisance pour fournir en même temps à plusieurs centaines de réfugiés tout ce qui doit leur être remis à leur arrivée: vêtements, objets de première nécessité, soins médicaux et, plus tard, meubles et autres articles ménagers. De plus, il est indispensable que des logements et des places de travail soient trouvées avant l'arrivée de chaque nouveau groupe. Tout ceci implique que nous sommes contraints de mener l'opération d'accueil avec prudence et par étapes successives dans l'intérêt même de ces réfugiés venus du Toit du monde et auxquels la Suisse veut offrir une nouvelle patrie et un nouveau départ dans la vie.

*Deux nouveaux groupes de réfugiés tibétains sont arrivés en Suisse aux mois de mai et juin derniers. Leur état de santé laissait grandement à désirer. Mais, bien vite, les nouveaux-venus reprennent des forces et leur joie de vivre réapparaît.*



*«Mon peuple et moi n'oublierons jamais la manière dont le peuple suisse nous a aidés aux heures de notre plus grande détresse» (Extrait d'un message du Dalaï Lama).*

*«Dalaï Lama» est un titre mongol signifiant «Océan de sagesse». Les Tibétains n'utilisent ce terme que lorsqu'ils conversent avec des hommes de culture occidentale. Eux-mêmes se servent de définitions telles que «Precious Ruler» (Précieuse Règle) ou «Precious Protector» (Noble Protecteur). Lorsqu'un Dalaï Lama est trouvé, l'on fait connaître son nom dans tout le pays. Pour les croyants, sa présence représente une entrée en activité des forces protectrices de son esprit divin qui sans lui demeureraient latentes et cachées.*



*Ce pot à bière, ainsi que le masque reproduit sur la page suivante, deux objets d'art typiquement tibétains, ont été présentés à Berne, en été 1972, dans le cadre de l'exposition «Tibet – Pays et peuple».*

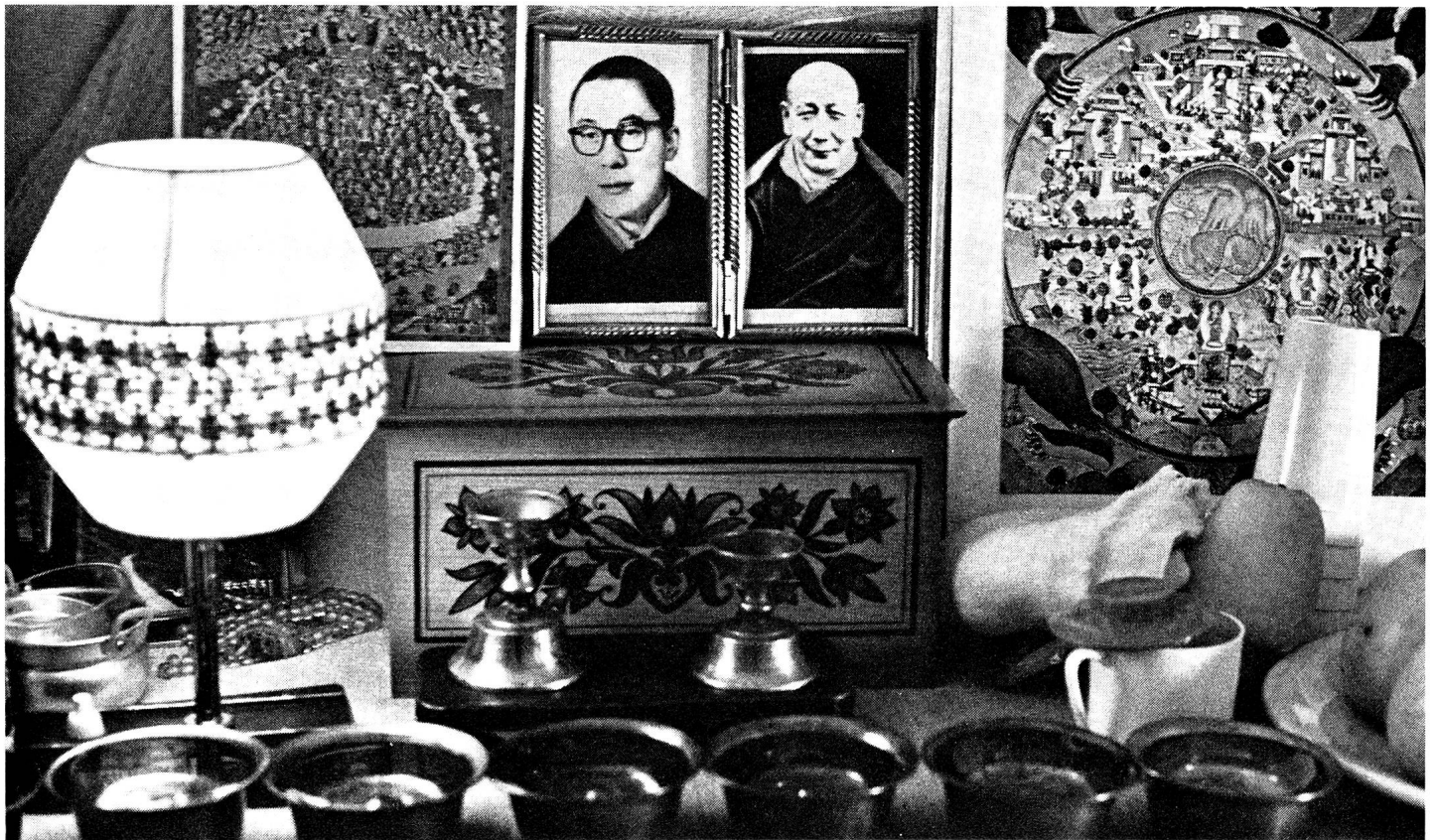


*Rien de plus drôle que d'entendre Lobsang, Tubten ou Puntsok s'exprimer en «Schwyzerdütsch». Tous les réfugiés tibétains reçus à ce jour ont été placés en Suisse alémanique, bien que les enfants soient tenus à poursuivre l'étude de la langue tibétaine qui leur est enseignée par des Lamas.*



*Photos CRS*





*L'intégration des réfugiés tibétains nouvellement arrivés en Suisse se fait rapidement. Les enfants vont à l'école communale, les adultes trouvent du travail et peuvent très vite subvenir à leurs besoins. D'une manière générale, ils s'habituent sans peine à nos us et coutumes, tout en conservant leurs habitudes domestiques et leurs traditions: ainsi celle de suspendre sur le toit de leur maison les drapeaux de prières qui porteront celles-ci au ciel. Dans chaque foyer tibétain, on trouve aussi le portrait du Dalaï Lama, leur chef spirituel, entouré d'objets plus ou moins précieux, seuls biens emportés du Tibet lors de leur fuite...*